

**EXERCICE
1948**

BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège Social : 3, Rue d'Antin, PARIS

CAPITAL : 1.531.000.000 DE FRANCS

Registre du Commerce, Seine N° 103.673

L. B. F. N° 24

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du 28 Avril 1949

RAPPORTS ET RÉOLUTIONS

PARIS
IMPRIMERIE SPÉCIALE DE BANQUE
181, RUE DU CHATEAU-DES-RENTIERS

1949

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

Conseil d'Administration :

MM. LOUIS WIBRATTE	<i>Président,</i>
E. OUDOT,	<i>Vice-Président,</i>
J. AGUILLON,	<i>Administrateur,</i>
J. AUBRUN,	—
M. BÉRARD,	—
ED. FOURET,	—
E. GIRARDEAU,	—
E. MINOST,	—
E. MONICK,	—
C ^{te} F. PILLET-WILL,	—
CHARLES RIST,	—
R. DE VITRY,	—

Commissaire du Gouvernement :

M. ROBERT BORDAZ
Maitre des Requêtes au Conseil d'Etat

Commissaires aux Comptes :

MM. P. BEUGIN, G. PANNETIER et C. MULQUIN
Commissaires agréés près la Cour d'Appel de Paris

Directeur Général	M. JEAN REYRE.
Directeurs	{ MM. H. BURNIER, A. JULLIEN, A. DEBRAY, L. BRICARD, R. MARTIN,
Secrétaire Général	M. JEAN LEQUIME.
Directeurs-Adjoints	{ MM. C. FLORY, H. CAMERLYNCK, J. ALLIER, H. DE GUICHEN, P. VINSON, F. ANTHOINE, J. BÉDIER, J. CABET.
Sous-Directeurs	{ MM. H. RAQUIN, R. FOURNIER, M. CHAUCHE- FOIN, R. LABAT, B. LEMAISTRE-SAUTTER, P. PÉAN, M. REINISCHE, M. DESTOMBES.

Fondés de Pouvoirs :

MM. A. RIMAILHO, H. SABBAG, A. DEPIERRE, J. LUYT, M. JUMEL,
P. DECKER, A. GALLAIS-HAMONNO, C. PERRIN, F. TERRIER,
P. DUCHEZ, L. GEFFROY, C. KEUSCH, M. MOREL-FATIO, R. RUSSO,
Y. SÉVÉRAC.

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 1.531 MILLIONS DE FRANCS

Registre du Commerce, Seine N° 103.673

SIÈGE SOCIAL : 3, RUE D'ANTIN, PARIS

SUCCURSALE DE MARSEILLE
37, COURS PIERRE-PUGET

SUCCURSALE D'AMSTERDAM
539, HEERENGRACHT

SUCCURSALE DE BRUXELLES
31, RUE DES COLONIES

SUCCURSALE DE GENÈVE
6, RUE DE HOLLANDE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du 28 Avril 1949

Allocution du Président.

Rapport du Conseil d'Administration.

Rapports des Commissaires.

Comptes de l'Exercice 1948.

Résolutions de l'Assemblée.

PARIS
IMPRIMERIE SPÉCIALE DE BANQUE
181, RUE DU CHATEAU-DES-RENTIERS

1949

BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du 28 Avril 1949

ALLOCUTION

prononcée par M. Louis WIBRATTE, Président

MESDAMES, MESSIEURS,

La lecture du Rapport du Conseil permet de constater encore que l'augmentation du bilan et des résultats par rapport à l'année précédente est la conséquence bien plus de la hausse des prix que du progrès économique.

Certes, il y a eu un progrès, mais ce progrès est dû, en grande partie, au plan Marshall, dont l'application a donné, pour l'économie française, le même résultat que si notre pro-

duction avait été suffisante pour exporter à l'étranger, en valeur, le double de ce que nous y avons effectivement exporté.

D'ailleurs, malgré ce concours essentiel, nous avons dû encore prélever un montant important représentant 30 % de l'aide américaine sur le faible reliquat de nos avoirs à l'étranger.

Cette indication montre combien il est indispensable d'exporter beaucoup plus qu'actuellement, pour maintenir notre niveau de vie, dans l'indépendance économique.

Il est possible d'atteindre ce but dans quelques années. Nous disposons, en effet, en France et dans les pays d'outre-mer, d'un outillage agricole et industriel en voie de modernisation qui permettra une augmentation sensible de la productivité. Déjà, en mars 1949, le tonnage d'acier produit a dépassé celui de la moyenne mensuelle de 1929.

De plus, la puissance énergétique augmente constamment du fait des nouvelles installations hydroélectriques, de la meilleure utilisation des usines thermiques et du développement de l'emploi des carburants gazeux et liquides.

Comme conséquence, la croissance de la production et la diminution des prix de revient doivent nous conduire à l'équilibre de la balance des paiements, d'autant plus rapidement que l'effort nécessaire d'exportation à l'étranger est bien moindre en France que dans les pays voisins, du fait de notre situation privilégiée en ce qui concerne l'agriculture, les échanges avec les pays d'outre-mer et le tourisme.

Mais, pour arriver à ce résultat, il faut être bien convaincu que des mesures essentielles doivent être prises pour alléger les charges de la production en réduisant les frais généraux du

pays et aussi en diminuant les prix de revient des industries de base - charbonnages, électricité et transports.

De plus, pour éviter les à-coups de trésorerie et l'inflation de la circulation monétaire qui rendent impossible la stabilisation des prix, il est indispensable de renoncer à des plans trop ambitieux, de proportionner nos dépenses à nos moyens de paiement en établissant des programmes d'investissements n'excédant pas l'épargne disponible, compte tenu des ressources du plan Marshall, et d'établir un plan judicieux de répartition du matériel et des capitaux entre les organismes de production de la France et des pays d'outre-mer.

C'est, en effet, seulement lorsque nous aurons obtenu la stabilité monétaire et l'affirmation du progrès économique que la prospérité véritable pourra s'établir dans le pays.

Et soyons bien persuadés de la vérité de cette pensée de Paul Valéry : « prenons garde que ces retours de la fortune ne doivent pas s'attendre du seul temps qui s'écoule et de la chance qui tourne. Le plus grand des dangers que nous puissions encore craindre serait l'espérance que nous aurions de nous rétablir sans effort et comme sans y penser ».

Le rapport montre que la Banque de Paris travaille dans ce sens, en aidant, dans toute la mesure possible, le développement de la production en France et dans les pays d'outre-mer et aussi en facilitant les exportations françaises par les relations de ses succursales et des banques affiliées installées à l'étranger.

Nous devons donc remercier le personnel de son intelligent dévouement qui permet d'assurer, dans une période difficile, un travail utile à notre économie.

Avant de donner lecture des résolutions, je dois vous indiquer encore que les résultats de la Banque, pour les premiers mois de 1949, période de stabilité des prix, sont en augmentation par rapport à 1948.

BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
A
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
du 28 Avril 1949

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte des opérations de votre Société pendant l'exercice écoulé et de soumettre à votre approbation le Bilan arrêté au 31 Décembre dernier.

Sur le plan général, malgré la tension internationale, l'année 1948 marque dans l'ordre économique un progrès sensible.

Favorisée par de bonnes conditions météorologiques, la production agricole mondiale a, en outre, bénéficié de trois années d'efforts accomplis pour remettre en culture des terres que la guerre avait trop longtemps condamnées à l'abandon.

On peut donc envisager la fin d'une pénurie alimentaire dont la menace pesait depuis plusieurs années sur une partie du monde et que d'aucuns croyaient devoir durer longtemps encore. Elle semble se ramener maintenant davantage à un problème de répartition et de moyens de paiement qu'à un problème de production.

L'effort de reconstruction et d'équipement s'est également poursuivi; des résultats de plus en plus satisfaisants apparaissent dans la production industrielle qui fut, en général, supérieure à celle de la période 1935-1939.

Cependant, et bien qu'en Europe et en Asie, les marchés soient loin d'avoir atteint leur point de saturation, on discerne déjà, dans certains pays, les signes d'un prochain ralentissement de l'essor économique.

L'évolution des prix mondiaux qui, depuis la guerre, suivait une courbe constamment ascendante, a atteint un palier en cours d'année; la baisse qui avait commencé à se manifester dès le premier trimestre sur le marché des céréales, s'est étendue, par la suite, à plusieurs autres produits agricoles. Certes, cette baisse des prix est explicable par l'abondance des récoltes, mais elle a souvent été, dans le passé, annonciatrice de crise.

La détente a gagné plus tardivement le secteur industriel où les métaux ferreux et non ferreux ont conservé leurs plus hauts cours qu'ils ne devaient commencer à abandonner qu'en 1949. En revanche, elle s'est fait nettement sentir sur le marché des produits pétroliers où la situation des stocks disponibles était cependant considérée comme particulièrement critique à la fin de 1947 et au début de 1948.

Le fait que l'on puisse constater simultanément, suivant les pays considérés, une surproduction ou une pénurie pour certains

produits, doit être surtout attribué à la stagnation du commerce international qui se trouve paralysé par le déséquilibre monétaire.

Si, en effet, la production mondiale a dépassé son niveau d'avant-guerre, l'économie de certains pays doit encore réaliser des progrès avant que les échanges de marchandises n'aient retrouvé leur importance de 1938.

En outre, pour faire face à des besoins immédiats, les pays dévastés ont, depuis la fin des hostilités, sacrifié leurs réserves en or et en devises. C'est pourquoi la pénurie de moyens de paiement, en particulier de dollars, de francs belges, de francs suisses, d'escudos, et, plus récemment, en certaines régions, de livres sterling, constitue aussi une difficulté pour le développement des échanges internationaux.

L'augmentation de la production agricole va permettre de réserver une plus large part de l'aide américaine à l'approvisionnement de l'industrie et à l'effort de reconstruction et d'équipement.

Quatre mois après l'aide intérimaire des États-Unis, l'année 1948 a vu l'entrée en vigueur de la loi de coopération économique qui accordait aux pays affectés par la guerre un crédit de plus de 5 milliards de dollars. De Janvier 1948 à Mars 1949, les États-Unis auront donc mis à la disposition de l'Europe, 5.500.000.000 de dollars dont plus des $\frac{4}{3}$ èmes à titre de don.

Mais aucun des pays bénéficiaires ne doit oublier que le plan Marshall ne constitue pas une fin en soi: l'initiative des États-Unis ne portera tous ses fruits que si les pays auxquels le plan vient en aide font, grâce à lui, l'effort suffisant pour retrouver le moyen d'assurer leur équilibre économique sans assistance extérieure.

Il est bien vite apparu aux gouvernements intéressés qu'un tel résultat ne saurait être obtenu sans une certaine unité d'action. C'est l'objectif que s'est fixé l'Organisation Européenne de Coopération Economique. Déjà les demandes de crédits adressées aux États-Unis pour les exercices 1948-1949 et 1949-1950 ont fait l'objet de programmes d'ensemble ; pour faciliter la reprise des échanges intra-européens, un accord de compensations multilatérales a été signé en Octobre, aux termes duquel les pays créanciers ouvriront des crédits en faveur des pays débiteurs en contrepartie d'une fraction de l'aide en dollars qu'ils reçoivent eux-mêmes des États-Unis. Enfin, l'Organisation Européenne de Coopération Economique a travaillé à l'établissement d'un plan de quatre ans pour l'Europe, dépassant une simple juxtaposition des plans nationaux, afin d'aboutir à un programme vraiment européen, à la lumière duquel il sera demandé à chaque pays d'Europe Occidentale d'apporter sa contribution à l'intérêt général.

En même temps que cet essai d'organisation continentale, des tentatives de rapprochement et de collaboration économique s'ébauchent, à l'intérieur de l'Europe, entre pays voisins. Elles doivent favoriser l'évolution générale dans le sens d'une progressive unité. Signalons, à cet égard, les conversations qui se sont poursuivies entre le Gouvernement français et les autorités du Benelux (Belgique, Nederland, Luxembourg), ainsi que les négociations qui, heureusement poursuivies entre les gouvernements italien et français, ont déjà conduit à un premier résultat.

Une économie européenne unifiée implique des études en commun et la répartition du travail entre les différents pays, chacun se consacrant aux produits qu'il peut fournir aux meilleures conditions de qualité et de prix de revient.

Cette coordination pourra être réalisée par des ententes entre les producteurs, en particulier, sous forme d'échanges de participations.

Comme les années précédentes, nous croyons utile de vous donner quelques précisions sur l'effort poursuivi par les trois pays dont la situation économique commande la prospérité de nos succursales.

En Belgique, bien que les résultats obtenus au cours de l'année 1948 soient, dans l'ensemble, satisfaisants, on observe les premiers indices d'un retournement de la conjoncture dû en particulier aux difficultés rencontrées dans les échanges commerciaux avec l'étranger.

Après un relèvement rapide qui avait porté la production industrielle à un niveau supérieur à celui d'avant-guerre, et bien que l'indice général se soit maintenu, en 1948, entre 100 et 110 par rapport à 100 en 1936-1938, un fléchissement très net de l'activité se manifeste dans certains secteurs.

Si, grâce surtout à l'augmentation du nombre des mineurs, l'extraction de houille a pu être améliorée, et si la production sidérurgique n'a cessé de progresser au cours de l'année, on peut constater une situation plus difficile dans les textiles, le cuir, l'industrie diamantaire, la verrerie. Cette situation se traduit par une aggravation sensible du chômage.

En revanche, la campagne agricole a donné des résultats excellents, notamment en ce qui concerne le froment d'hiver et le foin.

C'est, en fait, à la rapidité de son relèvement intérieur et du retour à l'équilibre de ses comptes avec l'étranger que la Belgique doit de connaître avant les autres pays européens les

premières difficultés économiques. En effet, le franc belge est devenu, après le franc suisse, la monnaie la plus forte d'Europe. Aussi les autres pays européens, et en particulier la France et la Grande-Bretagne, déjà largement débiteurs de la Belgique, sont-ils amenés à limiter au strict minimum les achats qu'ils y font.

Cependant, le commerce extérieur de la Belgique, considéré dans son ensemble, apparaît satisfaisant. Le déficit de la balance commerciale, en effet, a été ramené à des proportions modestes, 13 milliards de francs belges en 1948 contre 23 milliards en 1947 (solde compensé d'ailleurs par les éléments favorables de la balance des comptes).

Grâce au Plan Marshall, le déficit vis-à-vis des Etats-Unis a pu être apuré sans prélèvement sur les réserves d'or et de devises.

Mais en dehors des difficultés de change, le prix élevé des produits belges constitue, devant la reprise de la concurrence mondiale, une menace pour l'expansion des échanges de la Belgique avec l'étranger.

Quant à la situation financière, elle est saine, bien que le budget global se soit clos, encore en 1948, par un déficit de 10 milliards de francs belges. La masse monétaire ne s'est que légèrement accrue au cours de l'année : en décembre 1948, elle a atteint 162 milliards de francs belges contre 151,5 en décembre 1947, ce qui représente une augmentation d'environ 7 % justifiée par les besoins nouveaux de l'économie.

Il semble que, d'une façon générale, les prix aient atteint leurs maxima au cours de l'année et commencent à baisser. Le mouvement est particulièrement net sur les prix agricoles dont l'indice, qui avait atteint 463 en Mai, est revenu à 395 en Décembre 1948, égal à celui de Décembre 1947. Sur les prix de gros industriels, le mouvement de baisse est moins profond.

Les prix de détail, dont l'indice est passé de 364 en Décembre 1947 à 396 en Avril 1948, se sont maintenus à ce niveau jusqu'à la fin de l'année.

Enfin, bien que le marché des capitaux reste étroit en raison de la faiblesse de l'épargne et de la politique de restriction monétaire, l'entretien et l'amélioration de l'équipement sont satisfaisants grâce à l'auto-financement pratiqué par les entreprises.

La Hollande a poursuivi ses progrès dans la voie d'un redressement courageux.

La récolte de 1948 a été abondante ; très supérieure pour les pommes de terre à la production d'avant-guerre, elle s'est rapprochée du niveau élevé de 1946 pour les céréales. De même, la situation de l'élevage s'est nettement améliorée au cours de l'année. Ces conditions favorables, jointes à l'augmentation des importations de produits alimentaires, ont permis d'alléger ou de supprimer le rationnement dans de nombreux secteurs.

Favorisée par la paix sociale qui règne dans le pays, la production industrielle a continué de croître : l'indice, qui s'établissait à 103 en Décembre 1947, a atteint 122 en Décembre 1948, sur la base de 100 en 1938. Un grand nombre d'usines détruites ou pillées pendant la guerre ont été reconstruites et rééquipées et plus de 500 millions de florins ont été investis au cours de l'année dans de nouvelles fabrications.

La balance des paiements, avec un déficit estimé à 1.500 millions de florins pour 1948, reste un objet de préoccupation. On note toutefois une amélioration de la balance commerciale, les exportations ayant couvert 54 % des importations contre 44 %

l'année précédente. Ce progrès, encore insuffisant, laisse subsister le problème du commerce extérieur dont la solution est subordonnée à une normalisation des échanges avec l'Allemagne et les Indes Néerlandaises, que permet d'envisager le relèvement de la production dans ces deux pays.

Un accord a été conclu dans les derniers mois de l'année 1948 entre la Bizone, la Belgique et la Hollande, en vue d'améliorer le trafic de transit des marchandises en provenance ou à destination de l'Allemagne.

En matière financière, la politique de sagesse pratiquée par la Hollande a porté ses fruits : les prix et les salaires continuent à montrer une stabilité remarquable. Par rapport à 1938/1939, l'indice des prix de gros s'établit à 290 en Décembre 1948 contre 280 en Décembre 1947 et l'indice du coût de la vie à 213 au 15 Décembre 1948 contre 202 au 15 Décembre 1947. Pendant le même temps, les salaires accusent une hausse légère, plus forte dans l'agriculture, environ 9 %, que dans l'industrie, 4,5 %.

Le déficit budgétaire de 4.294 millions de florins en 1948, contre 4.500 millions de florins en 1947, n'a eu qu'une incidence limitée sur le volume des disponibilités monétaires qui est passé de 7.436 millions de florins en Décembre 1947 à 7.853 millions de florins en Décembre 1948.

Au cours de l'année 1948, la situation économique de la Suisse a continué à être satisfaisante. Toutefois, il semble que si son activité s'est maintenue élevée dans l'ensemble, cela est dû, en notable partie, à l'exécution des commandes anciennes que les nouvelles ne viennent pas remplacer à la même cadence. Quelques industries ont déjà dû procéder à des licenciements, mais le

nombre des travailleurs est encore de 35 % supérieur à celui d'avant-guerre. Il n'a été fait appel, toutefois, au cours de l'année, qu'à 100.000 travailleurs étrangers contre 140.000 en 1947.

Ce ralentissement d'activité est imputable en partie à l'amélioration progressive de l'approvisionnement des marchés tant intérieur qu'extérieur et, aussi, au fait que les pays acheteurs ne disposent plus de francs suisses en quantité suffisante. Plusieurs d'entre eux ont dû apporter de sérieuses restrictions à l'importation de marchandises suisses dont ils n'avaient pas un absolu besoin (tissus de soie, broderies, rubans, montres, etc...). L'hôtellerie suisse a, elle-même, souffert de la limitation des attributions de devises aux touristes britanniques. Enfin, l'activité internationale des assurances a été gênée par l'instabilité monétaire et les nationalisations effectuées dans certains pays.

Le volume du commerce extérieur et le déficit de la balance commerciale ont été sensiblement les mêmes que ceux de 1947. Toutefois, au cours du deuxième semestre, les importations ont diminué par rapport aux exportations. Les prix et salaires sont restés pratiquement stables tant en raison des circonstances que de l'action heureuse de la Commission paritaire de stabilisation des prix et salaires.

Au point de vue économique, 1948 a été pour la France, et en particulier pour son agriculture, une année de progrès. En effet, malgré la prudence de statistiques officielles plusieurs fois corrigées, la récolte paraît bien avoir été, dans l'ensemble, égale à celle des bonnes années d'avant-guerre.

Si le Gouvernement a cru opportun, pour stimuler la production de certains produits essentiels, comme le blé et les betteraves, de fixer des prix rémunérateurs et même de prendre

des engagements pour les prochaines années, l'abondance a provoqué sur les produits libres une chute brutale des cours à la production qui, par suite des lourdes charges de transport, de taxes, de répartition et de distribution, ne s'est pas répercutée dans les mêmes proportions sur les prix à la consommation. Malgré tout, l'aisance alimentaire retrouvée a autorisé la suppression du rationnement le plus pénible pour les Français, celui du pain, et permet le retour progressif à la liberté dans les quelques secteurs encore contingentés.

La production industrielle qui, en 1947, n'avait pu dépasser le niveau atteint dans les derniers mois de l'année 1946, a progressé pendant le premier semestre de 1948. Le second semestre a malheureusement été défavorable, d'abord en raison de la baisse de production qui se produit chaque été pendant la période des congés, puis en Octobre, en raison de la grève des charbonnages qui a fait perdre plus de quatre millions de tonnes de houille ; celle-ci a eu des conséquences particulièrement graves dans les secteurs les plus directement tributaires du charbon comme la production d'énergie thermique et la métallurgie. Cette dernière a également été atteinte par des grèves dans les mines de fer et la sidérurgie. Dans ces conditions, l'indice de la production industrielle s'est établi pour l'année entière à un niveau supérieur de 10 % seulement à celui de 1938, année de production médiocre, mais reste encore inférieur de 17 % à celui de 1929.

Encore doit-on bien marquer qu'il n'a été possible d'obtenir ce résultat que grâce à l'aide du Plan Marshall. Celui-ci a permis d'importer le matériel d'équipement et les produits indispensables à l'agriculture et à l'industrie, en particulier : tracteurs, engrais, charbon, pétrole, corps gras, métaux non ferreux et coton.

Les progrès concernant la balance commerciale avec l'étranger ont, en effet, été faibles : les exportations de France n'ont couvert en 1948 que 52 % de nos importations contre 49 % en 1947.

La raison principale en est que notre production industrielle encore insuffisante ne laissait qu'un faible contingent pour l'exportation après avoir répondu aux besoins normaux du marché intérieur et aux demandes résultant de larges programmes de travaux de reconstruction, de modernisation de l'Industrie, de l'Électricité, des Charbonnages, des Chemins de fer, de la Flotte de Commerce, et de mise en valeur des pays d'outremer.

De plus, l'épargne française se réduit et est bien inférieure à celle des années qui ont suivi la guerre de 1914. C'est pourquoi le financement de ces travaux est difficile, même avec l'aide de la contrevaletur du Plan Marshall.

Cet excédent permanent de la demande sur l'offre, tant pour les produits que pour les trésoreries, a eu pour conséquence une augmentation des prix ainsi que le renchérissement du loyer de l'argent.

De Décembre 1947 à Décembre 1948, les prix de gros ont monté de 62 % et les prix de détail de 42 %. Parmi les prix de gros, les prix industriels ont progressé de 111 % et les prix agricoles de 27 % seulement, de sorte que, pour la première fois depuis la guerre, l'indice des premiers a dépassé celui des seconds à partir d'Octobre 1948.

Cette montée des prix industriels a eu pour causes essentielles la suppression de certaines subventions et le renchérissement, aggravé par les dévaluations du franc, de certaines matières premières sur les marchés mondiaux.

Une semblable hausse ne pouvait avoir que des conséquences sérieuses sur notre balance commerciale. Pour atténuer les inconvénients du déséquilibre entre les prix français et les prix mondiaux qui en est résulté, le Gouvernement français a dû procéder en Janvier, puis en Octobre 1948, à des dévaluations de la monnaie.

Mais l'instabilité monétaire, grave tout autant pour la paix sociale que pour la balance des paiements, ne pourra être supprimée que par une augmentation du revenu national.

Des études contenues dans le rapport français à l'Organisation Européenne de Coopération Économique sur les mesures à prendre avant 1952, il ressort que les productions agricole et industrielle devraient être augmentées respectivement de 25 % et de 40 % et les exportations totales accrues de 75 %.

Toutes ces augmentations ne pourront être obtenues qu'à la faveur d'un meilleur équipement industriel et agricole. C'est pourquoi, compte tenu de la faiblesse de sa production actuelle et de l'insuffisance de son épargne, le pays doit compter sur des concours étrangers, qui ne lui seront maintenus que si son progrès économique s'affirme.

En face de ces difficultés, il est donc nécessaire d'étudier un plan judicieux de répartition, tant du matériel et des matières premières que des capitaux disponibles en francs et en devises, entre l'agriculture, l'industrie, les transports, les logements et l'équipement des pays d'outremer, en accordant un privilège aux investissements qui doivent conduire rapidement à des améliorations sociales, à des augmentations de production et à des diminutions de prix de revient.

Les études faites par les Commissions du Commissariat Général au Plan font état des améliorations de la balance des paiements qui peuvent être obtenues par le développement de la production, dans les pays d'outremer, de produits que nous devons importer de l'étranger, en particulier : matières grasses, fibres et métaux non ferreux.

L'équipement de ces pays nous apportera donc un concours précieux en même temps qu'il améliorera le niveau de vie de leurs habitants.

Les études et les réalisations actuellement en cours en France seront poursuivies pour améliorer l'outillage des campagnes, des mines et des usines, afin d'augmenter la productivité qui, depuis 10 ans, est restée stationnaire à un niveau bien inférieur à celui des grandes nations industrielles. Ces mesures sont indispensables dans notre pays qui manque de main-d'œuvre et doit exporter.

Une amélioration sensible de notre économie est donc possible, mais elle exige du travail, de la compétence et de la continuité dans les efforts. Nous devons, pour nos exportations, suivre les exemples d'initiative des pays les plus tributaires des échanges internationaux - la Belgique, le Danemark, les Pays-Bas, la Suède, la Norvège et la Suisse - dont la valeur des exportations par habitant était, déjà avant la guerre, trois à quatre fois celle de la France.

En constant accord avec son Commissaire du Gouvernement, votre Banque a apporté à sa clientèle l'aide la plus complète, soit par la réalisation d'opérations financières, soit par l'octroi de crédits, et aussi en mettant à la disposition des sociétés qui y ont fait appel, le concours des techniciens de ses Départements financier et industriel.

Les emprunts contractés, avec la garantie de l'État, par les Groupements de Sinistrés pour financer la Reconstruction ont connu du public un accueil favorable qu'il convient d'attribuer à la solidarité professionnelle et régionale et aussi aux modalités adoptées pour la libération des souscriptions à ces emprunts.

Votre Établissement a principalement porté son effort sur la

constitution de Groupements de Sinistrés de l'Industrie et du Commerce. Nous sommes ainsi activement intervenus dans la constitution des Groupements du Port Autonome du Havre, du Port Autonome de Bordeaux, du Port de Marseille, du Port de Boulogne et du Port de Nantes, ainsi que des Groupements de Sinistrés des industries suivantes : pétrole, chimie, métallurgie, mécanique, automobile, textiles, caoutchouc, marine de commerce, manutention et entreposage, alimentation, papier, transports terrestres, bâtiment et travaux publics, et avons procédé à l'émission des emprunts contractés par ces groupements.

Dans le secteur immobilier, nous nous sommes intéressés plus spécialement à la formation des Groupements des départements du Loiret, de la Mayenne, de la Savoie, des Bouches-du-Rhône, de la Seine-Inférieure, de la Seine-et-Oise et des villes de Lisieux, de Nantes, de Saint-Malo, de Saint-Nazaire et de la Côte normande, ainsi qu'à l'émission de leurs emprunts.

Nous avons également participé au placement des emprunts des Groupements de la Construction Navale, du Port de Dunkerque, du Port de Rouen, du Port de Cherbourg et du Groupement de divers autres Ports maritimes, ainsi que des Groupements des industries de la Sidérurgie, de la Construction électrique, de la Métallurgie lyonnaise, de l'Importation charbonnière, des industriels sinistrés d'Alsace, des industries des Chaux et Ciments, des industries du Bois, des Établissements touristiques et des Églises sinistrées.

Nous avons d'autre part apporté notre entier concours à l'émission de l'Emprunt libérateur du prélèvement exceptionnel de lutte contre l'inflation, et des emprunts :

du Crédit Foncier de France;
de la Compagnie Nationale du Rhône,
et de la Régie Nationale des Usines Renault.

En ce qui concerne les emprunts contractés par les sociétés privées, votre Banque est intervenue tout particulièrement dans la réalisation des opérations des sociétés suivantes :

- *Compagnie Franco-Espagnole du Chemin de Fer de Tanger à Fez,*
- *Compagnie de Signaux et d'Entreprises Electriques,*
- *Energie Electrique du Maroc,*
- *S. A. André Citroën,*
- *Société Marseillaise de Sulfure de Carbone,*
- *Librairie Hachette.*

Nous avons également apporté notre concours au placement des obligations émises par les sociétés ci-après :

- *Caisse Foncière de Crédit pour l'Amélioration du Logement dans l'Industrie,*
- *Manufacture Française de Tapis et Couvertures,*
- *Forges et Chantiers de la Méditerranée,*
- *La Soudure Autogène Française,*
- *L'Air Liquide,*
- *Manufactures des Glaces et Produits Chimiques de Saint-Gobain, Chauny et Cirey,*
- *Ciments Artificiels d'Oranie,*
- *Manufacture de Caoutchouc Michelin, Puiseux, Boulanger et C^{ie}.*

En dépit de la stagnation des cours des titres à revenu variable, le nombre et le volume des augmentations de capital se sont sensiblement accrus au cours de l'exercice. Par ailleurs, certaines sociétés ont encore, cette année, procédé à des répartitions de réserves par attribution gratuite de titres ou par élévation du montant nominal de leurs actions.

Nous avons activement participé aux augmentations de capital effectuées par les sociétés suivantes :

- Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud,
- "C.O.F.I.C.A." Compagnie pour le Financement de l'Industrie, du Commerce et de l'Agriculture,
- Crédit Fluvial et Maritime de France,
- Omnium Technique de l'Habitation,
- Compagnie des Chemins de Fer du Maroc,
- Compagnie Française des Câbles Télégraphiques,
- Énergie Électrique du Maroc,
- Compagnie de Signaux et d'Entreprises Électriques,
- Compagnie Générale de Télégraphie sans fil,
- Compagnie Générale du Gaz pour la France et l'Étranger,
- Société Française des Constructions Babcock et Wilcox,
- Société des Forges et Aciéries de Nord et Lorraine,
- Compagnie des Machines Bull,
- Société Chimique et Routière de la Gironde,
- Compagnie Française des Pétroles,
- Omnium Français de Pétroles,
- Société des Phosphates Tunisiens et des Engrais et Produits Chimiques,
- Librairie Hachette,
- Agence Havas,
- Compagnie Générale de Construction,
- "L'Alfa" Société Anonyme pour la fabrication des Pâtes de Cellulose,
- Compagnie Générale des Colonies,
- Société Commerciale de l'Ouest Africain,
- Compagnie Marseillaise de Madagascar (L. Besson et C^{ie}),
- Compagnie des Scieries Africaines,
- Société Internationale de Régie Co-Intéressée des Tabacs au Maroc,
- Société d'Applications Générales d'Électricité et de Mécanique,
- Établissements Henry Hamelle,
- Société Marocaine d'Équipement Industriel Automobile Agricole, "S.O.V.A.C.", Maroc.
- La Stéatite Industrielle (Établissements E. Robert et C^{ie}).

En outre, nous avons assumé le rôle de tiers souscripteur dans les augmentations de capital réservées aux actionnaires empêchés des sociétés ci-après :

- Compagnie Française des Chemins de Fer de la Province de Santa-Fé,
- Maison Bréguet,
- Exploitations Minières en Tunisie,
- Sucrerie et Raffinerie de Nassandres,
- S. A. de Matériel de Construction,
- Compagnie Lyonnaise de Madagascar.

Nous avons également donné notre concours aux augmentations de capital effectuées par :

- Banque de l'Union Parisienne,
- Coopérative d'Approvisionnement, de Transport et de Crédit,
- Compagnie Française Thomson-Houston,
- Société Alsacienne de Constructions Mécaniques,
- Société des Chantiers et Ateliers de Provence,
- Établissements Coder,
- Établissements Delattre et Frouard Réunis,
- Forges et Ateliers de Constructions Électriques de Jeumont,
- Compagnie des Forges de Chatillon, Commentry et Neuves-Maisons,
- Compagnie Générale de Moteurs,
- Société Métallurgique de Normandie,
- Schneider et C^{ie},
- Société Minière et Métallurgique de Penarroya,
- Manufactures des Glaces et Produits Chimiques de Saint-Gobain, Chauny et Cirey,
- Société Marseillaise de Sulfure de Carbone,
- Société du Port de Tanger,
- Chargeurs Réunis — Compagnie Française de Navigation à Vapeur,

- *Compagnie Générale des Voitures à Paris,*
- *Société des Raffineries et Sucreries Say,*
- *Ciments Artificiels d'Oranie,*
- *Etablissements Poliet et Chausson,*
- *Manufacture de Caoutchouc Michelin, Puiseux, Boulanger et C^{ie},*
- *Société Anonyme des Pneumatiques Dunlop,*
- *Société Commerciale et Industrielle de la Côte d'Afrique,*
- *Compagnie Française de l'Afrique Occidentale,*
- *Blanzly-Ouest,*
- *Compagnie Centrale des Emeris et tous Abrasifs « Abrasifs C. E. T. A. »,*
- *Société Centrale pour l'Industrie,*
- *Société Nouvelle « Pathé-Cinéma »,*
- *Société Toufflin.*

Nous avons procédé à l'introduction au Marché Officiel des actions de la Banque des Produits Alimentaires et Coloniaux, du Crédit Sucrier et de la Société Algérienne des Entreprises Léon Chagnaud et fils, ainsi qu'à l'introduction au Marché des Courtiers en Valeurs Mobilières des actions de la Société Française de Sucreries au Chili.

Les Directions d'affaires ont continué d'apporter leur concours le plus complet aux sociétés avec lesquelles nous sommes en rapport. Nous nous sommes particulièrement attachés à développer, de concert avec des sociétés étrangères ou des sociétés françaises travaillant à l'étranger, les relations commerciales entre la France et les pays où ces sociétés sont installées.

Nous avons participé dans toute la mesure possible à l'effort fait par la Compagnie Française des Pétroles pour assurer le finan-

cement de sa participation dans l'Irak Petroleum Cy, la restauration de ses installations de raffinage en France et de ses moyens de transports maritimes.

La Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud, grâce à l'augmentation de capital réalisée au cours de l'exercice, a porté les dotations de ses Succursales au niveau que rendait nécessaire le développement économique du continent sud-américain. Au Brésil, cet Établissement ayant récupéré ses actifs, à la suite de la décision du Gouvernement des États-Unis du Brésil que nous avons signalée l'an dernier, reprend, sous la forme d'une société anonyme de droit local, son activité interrompue depuis le mois d'Août 1942.

La Compagnie Financière Française pour la République Argentine et l'Étranger « Santa-Fé » (précédemment « Compagnie Française des Chemins de Fer de la Province de Santa-Fé »), étudie avec nous et en liaison avec des groupes industriels français désireux d'exporter leur technique, le remploi en Amérique du Sud des importantes disponibilités provenant de la cession de son réseau ; plusieurs projets sont déjà en cours de réalisation.

Une mission d'études aux Indes, à laquelle nous avons participé avec MM. LAZARD Frères et C^{ie} et la Banque de l'Indochine, a permis de prendre d'intéressants contacts et nous a conduits à envisager, avec ces mêmes Etablissements et des Sociétés Industrielles, la création sur place d'un organisme de représentation industrielle et commerciale.

En plein accord avec l'Administration, votre Banque s'est activement intéressée à la mise en valeur des ressources des Pays d'Outremer.

En raison du développement de l'économie du Maroc et de l'importance des intérêts que nous y possédons directement ou

par l'intermédiaire de la Compagnie Générale du Maroc, nous avons estimé indispensable d'assurer sur place une représentation permanente.

Au cours de l'année 1948, avec un groupe d'importants industriels français, nous avons procédé à la constitution d'un syndicat pour l'étude de travaux navals et portuaires au Maroc, qui s'est donné comme premier objet la création et l'exploitation d'une forme de radoub dans le port de Casablanca.

A Madagascar, avec le concours des Raffineries de Sucre de Saint-Louis, un Syndicat d'études a été constitué afin d'examiner les possibilités d'extension de la production sucrière dans la Grande Ile. Les résultats favorables de ces études nous conduiront à créer, dans un proche avenir, une société d'exploitation.

En Afrique Equatoriale Française nous avons, avec des industriels métropolitains et les Sociétés cotonnières déjà installées dans le pays, pris l'initiative d'un groupement ayant pour objet l'étude du problème cotonnier et la constitution ultérieure d'une Société de filature et de tissage.

Nous avons participé également à la constitution d'une société d'économie mixte, la Compagnie Générale des Oléagineux Tropicaux, en vue du développement des cultures oléagineuses dans les territoires d'outremer.

Dans toutes ces activités coloniales, notre action s'est conjuguée avec celle de la Compagnie Générale des Colonies.

En France, dans le domaine de la reconstruction immobilière, nous avons poursuivi nos efforts antérieurs qui avaient abouti, ainsi que nous vous l'avions annoncé l'année dernière, à la création de l'Omnium Technique de l'Habitation dont l'objet

principal est de grouper et de coordonner les différentes activités relatives au problème vital du logement. L'Omnium a pris des intérêts dans deux usines spécialisées de la région parisienne.

Les résultats obtenus par une association constituée au début de 1947 pour l'étude de la fabrication de panneaux de bois reconstitué par agglomération de déchets de bois ont permis la création d'une société d'exploitation "La Société Alsacienne du Bois Reconstitué".

Enfin, au cours de l'année 1948, la Banque a pris, à la demande des Pouvoirs Publics, une part très active aux travaux de réorganisation de la Compagnie Centrale d'Hydrogénation et de Synthèse, travaux qui doivent incessamment aboutir à la reprise de la construction des usines adaptées à la production d'engrais synthétiques.

L'année 1948 a été marquée par un nouveau développement de l'activité du Département bancaire.

Tout en tenant le plus grand compte des mesures intervenues en Octobre fixant à chaque Établissement un plafond de réescompte auprès de l'Institut d'Émission et prescrivant aux Banques la conservation en portefeuille d'un encours déterminé de valeurs du Trésor, la Banque a pu répondre à toutes les demandes qui lui ont paru conformes à l'intérêt général.

L'augmentation des demandes de crédit s'est traduite par une forte progression des remplois, principalement marquée dans le Portefeuille-Effets qui enregistre les opérations d'escompte de papier commercial, de warrants et de papier de mobilisation de crédits.

Votre Etablissement a poursuivi son effort en faveur des importateurs et exportateurs français et les opérations documentaires traitées au cours de l'exercice se sont fortement développées en nombre et en valeur.

Le Département bancaire a aidé au financement d'une part importante des importations réalisées dans le cadre du Plan Marshall (notamment en ce qui concerne les carburants, le coton et le caoutchouc) ; cette intervention se traduit par une augmentation des engagements par cautions. Par ailleurs, il a continué à faire bénéficier sa clientèle d'exportateurs des crédits d'auto-financement en devises nécessaires à leur approvisionnement en matières premières.

Enfin, ce même Département a assuré, comme par le passé, la liaison avec les différentes sociétés de banque spécialisées dans lesquelles la Banque de Paris et des Pays-Bas a des intérêts. A ces sociétés est venu s'ajouter, au cours de l'exercice 1948, le Crédit Fluvial et Maritime de France dans lequel nous avons pris, concurremment avec le Crédit Foncier de France, une participation importante.

Pour toutes ces Sociétés, les résultats de l'exercice marquent un progrès sensible.

Votre Succursale de Marseille occupe maintenant, tant par le volume des opérations qu'elle traite que par le concours qu'elle apporte sous toutes formes au commerce et à l'industrie marseillais, une place importante dans l'organisation bancaire locale ; aussi les résultats du dernier exercice ont-ils été particulièrement satisfaisants.

Dans le cadre des autorisations reçues du Ministère des Finances français, nous avons poursuivi, au cours de l'année 1948,

l'aménagement des ressources propres de notre Succursale de Bruxelles, et porté celles-ci à un montant suffisant pour répondre, tant aux prescriptions réglementaires belges qu'à l'expansion des affaires de la Succursale.

Celle-ci a pu développer encore son intervention dans les échanges internationaux, malgré les difficultés qui se font sentir de plus en plus dans ce domaine.

De même qu'en 1947, les opérations financières ont été peu nombreuses sur la place de Bruxelles. La Succursale a toutefois contribué notamment au placement des certificats de trésorerie 4 % à 5 ou 10 ans de l'Etat Belge, ainsi que des emprunts émis par le Crédit Communal de Belgique, la Société Nationale de Crédit à l'Industrie, la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Régie des Télégraphes et des Téléphones, les villes d'Anvers, de Bruxelles et de Liège, la Compagnie d'Électricité de la Dendre, la Société Ougrée Marihaye et la Compagnie Générale de Gaz et d'Électricité.

Elle a, d'autre part, prêté le concours de ses guichets pour les opérations de liquidation du Crédit Anversois, ainsi que pour les augmentations de capital réalisées par la Société d'Électricité du Nord de la Belgique, la Compagnie Générale de Gaz et d'Électricité et la Société des Forces Hydro-Électriques de Sanga, filiale de la Société des Textiles Africains (Texaf) avec laquelle nous maintenons les relations dont il a été fait mention dans nos précédents rapports.

De plus, la Succursale de Bruxelles a pris une participation dans la Compagnie Générale des Mines.

La Succursale d'Amsterdam a participé activement au financement des échanges internationaux des Pays-Bas et plus spé-

cialement des échanges avec la France et ses territoires d'outre-mer. Le nouvel accord franco-hollandais, s'il n'a guère modifié le courant des échanges, a du moins organisé le déblocage d'une partie des avoirs français en Hollande.

La Succursale a fait partie du syndicat qui a garanti le placement de l'Emprunt de conversion 3-3 ½ % 1948 de la Ville d'Amsterdam. Elle a pris une participation dans la S. A. hollandaise « Bullatec » du groupe de la Compagnie des Machines Bull de Paris.

La Succursale de Genève a profité des circonstances économiques favorables qui ont régné en Suisse et des avantages que lui confère la forte situation monétaire du Pays. La reprise des relations presque normales entre la Suisse et les pays du groupe dollar lui a permis de développer son activité en apportant son concours à des opérations commerciales sur le plan international. Comme précédemment, elle a participé au placement de tous les emprunts émis par la Confédération, les Cantons et les Communes suisses.

Elle a fait partie du syndicat d'émission des obligations 4 % de la Société Nationale des Chemins de Fer Belges, seul emprunt étranger qui ait été placé en Suisse pendant l'année écoulée. A l'occasion de l'augmentation de capital de la Société Anonyme pour l'Industrie Pétrolifère "IPSA", elle a pris une participation dans cette Affaire.

Le Bilan se totalise à Fr. 44.649.173.081 contre Fr. 24.803.782.003 pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 80 %.

Parallèlement à l'augmentation des dépôts, les emplois, spécialement du Portefeuille-effets et les comptes-courants débiteurs, sont en sensible progression.

Le Portefeuille-titres figure pour :

Fr. 1.777.293.632 au lieu de Fr. 1.237.443.240

La modification des taux de change consécutive aux deux ajustements monétaires réalisés durant l'exercice a entraîné une valorisation des comptes en devises, ainsi qu'il apparaît en particulier dans les comptes des Succursales à l'étranger ; cette valorisation a eu son incidence sur le poste des réserves qui passe de 693.562.583 à 1.509.443.548 en raison principalement de l'augmentation de la réserve spéciale de réévaluation de devises.

Les résultats de l'exercice ont largement bénéficié du développement d'activité que traduit le bilan ; les profits du Département bancaire sont de Fr. 897.911.822 et ceux du Département Financier de Fr. 533.056.174 tous deux en importante augmentation sur les profits de l'exercice 1947 qui étaient respectivement de Fr. 442.642.449 et Fr. 372.413.719.

Le bénéfice net de vos Succursales à l'Étranger s'élève à Fr. 114.004.926 également en augmentation.

Les Frais Généraux ont supporté aussi un sensible accroissement des charges qui ont atteint Fr. 1.286.524.893, dont Fr. 816.122.297 pour les Dépenses de Personnel et Fr. 253.668.005 pour les Impôts et Contributions, après imputation totale à ce dernier chapitre, du rachat de l'abonnement au timbre.

Le bénéfice de l'Exercice, après provisions et amortissements, ressort à Fr. 278.448.029 et permet de proposer la distribution d'un dividende de 80 francs.

La grande activité de la Banque, au cours de cet exercice, a exigé de votre personnel un effort supplémentaire dont il s'est acquitté avec son dévouement et son zèle habituels. Il nous est agréable de vous en apporter à nouveau le témoignage et de lui exprimer, en votre nom comme au nôtre, nos remerciements.

Nos rapports avec le Comité d'Entreprise de la Banque sont comme toujours excellents et nous apprécions vivement l'esprit de confiance réciproque qui anime nos réunions.

Nous avons, depuis la dernière Assemblée générale, procédé à un certain nombre de nominations parmi les membres de la Direction.

Le développement pris par les questions industrielles que nous avons à traiter nous a amenés à confier à Monsieur André JANET, précédemment Directeur-Adjoint, les fonctions d'Ingénieur-Conseil attaché à la Direction Générale.

Messieurs Jean BÉDIER et Jean CABET, précédemment Sous-Directeurs, ont été appelés aux fonctions de Directeurs-Adjoints, choix que justifiaient amplement leur compétence, leur activité et leur dévouement.

C'est également pour reconnaître les services qu'ils rendent à la Banque et pour mieux tenir compte de l'importance des fonctions qui leur sont confiées, que nous avons nommé Sous-Directeurs : MM. LABAT, LEMAISTRE-SAUTTER, PÉAN et REINISCHE, précédemment Fondés de Pouvoirs, ainsi que M. DESTOMBES, qui

succède à la tête des Services de Comptabilité à M. COURNILLE. Ce dernier prend sa retraite après quarante-quatre ans d'excellents services et laisse l'enviable souvenir d'un collaborateur d'une compétence et d'un dévouement exceptionnels.

Nous ne voulons pas laisser M. Joseph MIGNOT, Chef du Contentieux, prendre sa retraite sans lui dire la gratitude de notre Maison pour les éminents services que, pendant cinquante ans, il a rendus et pour l'autorité que sa science juridique, alliée à une haute conscience, conférait au Contentieux de la Banque de Paris et des Pays-Bas. Nous sommes heureux de vous informer que M. MIGNOT a bien voulu consentir à nous conserver le concours de son expérience en acceptant les fonctions de Conseil Juridique.

Nous tenons également à rendre hommage aux quarante huit années de travail consciencieux et utile que M. QUITARD, qui vient de prendre sa retraite comme Fondé de pouvoirs, a données à notre Maison.

Le souci d'assurer un bon encadrement de nos Succursales nous a fait désigner M. BILLOD comme Sous-Directeur de la Succursale de Marseille, et nommer Directeur-Adjoint de la Succursale d'Amsterdam M. DEKNATEL, précédemment Sous-Directeur de cette Succursale.

Nous tenons à rendre un hommage ému à la mémoire de M. Willem LA GRO qui, Directeur de la Succursale d'Amsterdam de 1921 à 1936, a fait ensuite partie du Comité Consultatif de cette Succursale, jusqu'à sa mort survenue le 8 mai 1948. M. LA GRO laisse à tous ceux qui l'ont connu le souvenir d'un homme droit, serviable et sûr dont les remarquables qualités professionnelles ont largement contribué au développement de votre Succursale hollandaise.

Nous avons le très grand plaisir de vous informer de ce que M. Emmanuel MONICK, Gouverneur Honoraire de la Banque de France, a bien voulu accepter, en mars dernier, de venir occuper le siège d'Administrateur vacant de notre Conseil. Nous sommes certains que vous ratifierez ce choix et que vous vous réjouirez avec nous de voir notre maison appelée à bénéficier des exceptionnelles qualités, de la compétence et de l'autorité de M. MONICK. Nous le remercions en votre nom du concours qu'il veut bien nous apporter.

Vous avez à pourvoir au remplacement de deux administrateurs arrivés à l'expiration de leur mandat. MM. AGULLON et FOURET, administrateurs sortants, sont rééligibles. Nous vous proposons de renouveler leurs mandats.

Nous vous soumettrons, après lecture des Rapports de Messieurs les Commissaires, les résolutions dont le texte vous a été remis à votre entrée dans cette salle.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de la mission que vous nous avez confiée par la 4^{ème} résolution de l'Assemblée Générale ordinaire des Actionnaires du 29 Mai 1947, et de vous présenter le résultat de notre examen du Bilan de l'Exercice clos le 31 Décembre 1948.

Les vérifications que nous avons effectuées nous ont permis de constater la concordance des écritures avec le Bilan et la bonne tenue de la comptabilité.

Dans sa présentation, le Bilan n'a pas subi de modifications et les méthodes d'évaluation sont demeurées les mêmes : titres inventoriés, sauf amortissements, aux prix d'achat, et monnaies calculées au cours des changes au 31 Décembre.

I. — BILAN

Le total du Bilan s'élevait pour l'exercice 1947 à Fr. 24.803.782.003,28. Il a atteint fin 1948 : Fr. 44.649.175.081.

Cette différence provient, pour une part importante de l'accroissement de l'activité de votre Société, et pour le reste des nouveaux cours de change appliqués aux postes relatifs aux Succursales à l'étranger, et aux postes en devises du Siège Social et de la succursale de Marseille.

ACTIF

Les différentes rubriques qui expriment les disponibilités s'élèvent à..... Fr. 33.023.796.925, »

Elles sont réparties entre les postes suivants :

<i>Caisse Trésor Public, Banques d'Émission</i>	Fr. 287.054.926, »
<i>Banques et Correspondants</i>	Fr. 4.683.034.906, »
<i>Portefeuille-Effets</i>	Fr. 27.991.389.439, »
<i>Coupons</i>	Fr. 62.317.654, »
	<hr/>
Total, ...	Fr. 33.023.796.925, »

Ces mêmes rubriques s'élevaient fin 1947, à. Fr. 17.154.815.880, »

Les deux premiers articles représentent les liquidités immédiates.

Le *Portefeuille-effets* comprend environ Fr. 8.000.000.000 de Bons du Trésor Français ou Étrangers, le surplus étant représenté par des acceptations d'organismes officiels ou des effets remis par la clientèle.

La presque totalité de ces Bons ou effets, soit plus de 25 milliards, et les 62 millions de coupons pourraient être transformés rapidement en liquidités.

Les *Comptes Courants* qui représentent les facilités de caisse et les *Avances garanties* s'élèvent respectivement à Fr. 3.980.280.332 et Fr. 735.002.963. Ces postes marquent tous deux une notable progression puisqu'ils s'élevaient fin 1947 à Fr. 1.726.776.480,71 et Fr. 204.151.509,90.

Le poste *Avances et Débiteurs divers* s'inscrit à Fr. 1.676.510.270 au lieu de Fr. 1.121.854.546,38. Ce poste représente pour une grande part les sommes à recevoir en raison d'opérations de Bourse et de Change.

Les *Débiteurs par acceptations* sont passés de Fr. 2.689.667.998 à Fr. 2.604.542.569.

Au compte *Titres* qui s'élève à Fr. 1.777.295.652 au lieu de Fr. 1.237.443.240 l'an dernier, nous avons pu relever des mouvements dans les deux sens ; d'une part, des achats et souscriptions dans les augmentations de capital, et en sens inverse, d'autre part, des cessions et amortissements.

Les *Comptes d'Ordre et divers* s'élèvent à Fr. 777.957.570 en regard de Fr. 613.869.546 au dernier bilan. Ils contiennent une grande variété de postes, notamment les impôts à récupérer sur les actionnaires et divers comptes en instance d'encaissement et de régularisation.

Le poste *Immeubles et Mobilier* figure pour Fr. 73.788.800 en regard de Fr. 55.202.800 en 1947. L'augmentation provient uniquement de la différence de change sur la valeur de vos immeubles de Bruxelles et d'Amsterdam.

En raison de l'importante plus-value que ce poste comporte, il n'est plus fait d'amortissements.

PASSIF

Les *Comptes de chèques*, c'est-à-dire les dépôts de la clientèle en comptes non commerciaux, s'élèvent à Fr. 5.412.578.345 au lieu de Fr. 2.379.553.673 au 31 Décembre 1947.

Les *Comptes courants*, qui sont les comptes commerciaux, marquent une notable progression à Fr. 15.377.983.603 en regard de Fr. 9.500.086.587 l'an dernier.

D'autre part, les *Banques et Correspondants* sont passés de Fr. 2.278.557.188 à Fr. 7.096.320.811.

Les *Comptes exigibles après encaissement* accusent un solde de Fr. 412.237.082 au lieu de Fr. 202.529.034.

Sous la rubrique *Créditeurs divers* sont groupés un grand nombre d'articles de natures diverses et dont les principaux sont les sommes dues du chef des opérations de Bourse et de Change, des Émissions et des Provisions reçues par la Banque en vue du paiement des coupons des entreprises dont votre Établissement assure le service financier.

L'ensemble de ce poste s'élève à Fr. 6.160.419.260 en regard de Fr. 3.242.467.733 fin 1947.

Le poste *Acceptations à payer* qui s'élève à Fr. 2.604.542.569 est la contre partie exacte du poste *Débiteurs par acceptations* figurant à l'Actif.

Les *Dividendes restant à payer* s'inscrivent à Fr. 28.133.419.

Le compte *Bons et Comptes à échéance fixe* s'élève à Fr. 2.894.978.869 en regard de Fr. 1.181.156.381 fin 1947.

Dans les *Comptes d'ordre et divers* qui passent de Fr. 902.649.602 à Fr. 1.323.500.514 se trouvent compris notamment diverses provisions, des frais à payer, des impôts divers, le réescompte du Portefeuille, les commissions à payer, etc...

Le poste intitulé *Réserves* est passé de Fr. 693.562.583 à Fr. 1.509.443.548.

Cette différence s'explique comme suit :

a) la réserve légale a été augmentée d'une somme de Fr. 8.531.000 par suite de la décision de l'Assemblée Générale ordinaire du 27 Mai 1948,

b) la réserve de réévaluation a subi une augmentation de Fr. 808.000.000 environ par suite de la dévaluation du Franc.

Le *Capital* à Fr. 1.531.000.000 est sans changement.

La décision de l'Assemblée Générale ordinaire des Actionnaires du 27 Mai 1948 a porté le *Report à nouveau* de Fr. 19.153.918 à Fr. 19.589.032.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Au crédit de ce compte figurent :

1° - Les résultats des Émissions, Placements et Portefeuille-Titres pour	Fr. 553.056.174, »
au lieu de Fr. 372.413.719,10 en 1947.	
2° - Les résultats des Escomptes, Intérêts, Commissions et divers pour	Fr. 897.911.822, »
en regard de Fr. 442.642.449,26 l'exercice dernier.	
3° - Le Bénéfice net des Succursales à l'étranger pour.....	Fr. 114.004.926, »
au lieu de Fr. 73.047.127,78 en 1947.	

Le total du crédit du compte de Profits et Pertes est de Fr. 1.564.972.922, »

Au débit l'ensemble des *Frais Généraux* se monte à..... Fr. 1.286.524.893, »
au lieu de Fr. 717.483.281,86 en 1947.

Dans ce chiffre de Fr. 1.286.524.893, » figurent entre autres les impôts pour Fr. 253.668.005, » et les dépenses du personnel pour Fr. 816.122.297. ».

Le solde bénéficiaire ressort ainsi à Fr. 278.448.029, »
que votre Conseil vous propose de répartir comme suit :

5 % à Réserve légale.....	Fr. 13.922.401, »
Intérêt statutaire 5 % soit	
Fr. 25, » par action	Fr. 76.550.000, »

laissant un solde disponible de : Fr. 187.975.628, »

à répartir comme suit :

Au Conseil d'Administration.....	Fr.	18.797.562, »
Aux actionnaires :		
Dividende complémentaire de Fr. 55, » par action, soit.....	Fr.	168.410.000, »
laissant un solde de.....	Fr.	768.066, »
qui s'ajoutant au report des exercices antérieurs de.....	Fr.	19.589.032, »
laisserait un total à reporter de.....	Fr.	20.357.098, »

Vous trouverez également, conformément aux prescriptions légales, les opérations hors bilan entreprises par votre Etablissement.

Conformément au décret-loi du 31 Août 1937, votre Conseil nous a communiqué son rapport à l'Assemblée.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur les indications d'ordre comptable qu'il contient.

Nous vous engageons, Messieurs, à approuver les Comptes et le Bilan tels qu'ils vous sont présentés par votre Conseil d'Administration, ainsi que la répartition, conforme aux statuts, qui vous est proposée.

Paris, le 31 Mars 1949.

Les Commissaires :

Signé : Pierre BEUGIN,
Georges PANNETIER,
Carlos MULQUIN,

Commissaires agréés près la
Cour d'Appel de Paris.

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES

sur les opérations prévues

à l'article 40 de la Loi du 24 Juillet 1867

MESSIEURS,

Au cours de l'exercice, nous n'avons pas reçu avis du Conseil d'Administration et nous n'avons eu connaissance d'aucune opération rentrant dans le champ d'application de l'article 40 nouveau de la loi du 24 Juillet 1867.

Dans ces conditions, le Rapport spécial, prévu par la Loi, est donc sans objet.

Paris, le 31 Mars 1949.

Les Commissaires :

Signé : Pierre BEUGIN,
Georges PANNETIER,
Carlos MULQUIN,

Commissaires agréés près la
Cour d'Appel de Paris.

COMPTES

de l'Exercice 1948

BILAN GÉNÉRAL AU 31 DÉCEMBRE 1948

ACTIF

SIÈGE ET SUCCURSALE DE MARSEILLE	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER		
56.844.783 »	230.210.143 »	Caisse, Trésor Public, Banques d'Emission Fr.	287.054.926 »
2.013.311.885 »	2.669.723.021 »	Banques et Correspondants	4.683.034.906 »
20.037.149.135 »	7.954.240.304 »	Portefeuille-Effets.....	27.991.389.439 »
43.629.915 »	18.687.739 »	Coupons	62.317.654 »
3.064.798.243 »	915.482.089 »	Comptes-Courants.....	3.980.280.332 »
29.135.716 »	705.867.247 »	Avances garanties	735.002.963 »
1.412.718.144 »	263.792.126 »	Avances et Débiteurs divers.....	1.676.510.270 »
2.526.841.047 »	77.701.522 »	Débiteurs par acceptations.....	2.604.542.569 »
1.227.842.288 »	549.453.364 »	Titres.....	1.777.295.652 »
585.224.280 »	192.733.290 »	Comptes d'Ordre et divers.....	777.957.570 »
39.844.800 »	33.944.000 »	Immeubles et Mobilier.....	73.788.800 »
31.037.340.236 »	13.611.834.845 »	Fr.	44.649.175.081 »

PASSIF

SIÈGE ET SUCCURSALE DE MARSEILLE	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER		
2.018.285.053 »	3.394.293.292 »	Comptes de Chèques..... Fr.	5.412.578.345 »
11.968.460.990 »	3.409.522.613 »	Comptes-Courants.....	15.377.983.603 »
4.708.741.913 »	2.387.578.898 »	Banques et Correspondants	7.096.320.811 »
260.349.356 »	151.887.726 »	Comptes exigibles après encaissement ..	412.237.082 »
5.621.693.867 »	538.725.393 »	Créditeurs divers.....	6.160.419.260 »
2.526.841.047 »	77.701.522 »	Acceptations à payer.....	2.604.542.569 »
27.683.906 »	449.513 »	Dividendes restant à payer.....	28.133.419 »
1.518.303.500 »	1.376.675.369 »	Bons et Comptes à échéance fixe.....	2.894.978.869 »
1.069.206.066 »	254.294.448 »	Comptes d'Ordre et divers	1.323.500.514 »
1.324.414.926 »	185.028.622 »	Réserves	1.509.443.548 »
1.531.000.000 »	—	Capital.....	1.531.000.000 »
19.589.032 »	—	Report à nouveau.....	19.589.032 »
164.443.103 »	114.004.926 »	Profits et Pertes, Exercice 1948.....	278.448.029 »
32.759.012.759 »	11.890.162.322 »	Fr.	44.649.175.081 »

HORS BILAN

Engagements par cautions et avals..... Fr.	14.077.598.837 »	13.783.812.279 »	293.786.558 »
Effets escomptés circulant sous notre endos..... »	1.158.219.903 »	798.472.000 »	359.747.903 »
Ouvertures de crédits confirmés	6.203.383.587 »	3.272.987.268 »	2.930.396.319 »

COMPTES DE PROFITS et PERTES (EXERCICE 1948)

DÉBIT

CRÉDIT

I		
Impôts et Contributions.....	Fr.	253.668.005, »
II		
Dépenses de Personnel.....		816.122.297, »
III		
Retraites		56.823.555, »
IV		
Frais de bureau, dépenses d'entretien, de mobilier et de matériel.....		125.663.105, »
V		
Frais de Voyage, Déplacements, Publicité, Assurances, Timbres et Ports, Télégrammes, etc.....		34.072.931, »
VI		
<small>Décision de l'Assemblée Générale du 27 Janvier 1872</small>		
Allocation annuelle au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence		100.000 »
<small>Décision de l'Assemblée Générale du 18 Avril 1946</small>		
Indemnité allouée à MM. les Commissaires		75.000 »
		1.286.524.893, »
Solde formant le bénéfice net mentionné au Bilan général		278.448.029, »
	Fr.	1.564.972.922, »

Émissions, Placements et Portefeuille-Titres	Fr.	553.056.174, »
Escompte, Intérêts, Commissions et Divers.....		897.911.822, »
Bénéfice net des succursales à l'Étranger		114.004.926, »
		Fr. 1.564.972.922, »

RÉPARTITION conformément à l'article 40 des Statuts

Bénéfice net de l'exercice 1948	Fr.	278.448.029
5 % à la Réserve légale	Fr.	13.922.401
Intérêts à 5 % soit Fr. 25 » par action	Fr.	76.550.000
laissant un solde disponible de	Fr.	187.975.628
A répartir comme suit :		
au Conseil d'Administration :		
10 % sur Fr. 187.975.628	soit Fr.	18.797.562
aux Actionnaires :		
Dividende complémentaire de Fr. 55 » par action	Fr.	168.410.000
Soit au total : Fr. 80 par action	Fr.	187.207.562
Solde à reporter.....	Fr.	768.066
faisant avec le Report des Exercices antérieurs de	Fr.	19.589.032
un Report à nouveau total de.....	Fr.	20.357.098

RÉSOLUTIONS

VOTÉES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du 28 Avril 1949

Première Résolution

L'Assemblée Générale,

Après avoir entendu les Rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires, approuve les comptes de l'Exercice 1948 tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration.

Elle fixe à Fr. 80 par action le montant du dividende pour cet Exercice, qui sera payable à partir du 9 Mai prochain, sous déduction des impôts.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale

réélit MM. Jacques AGUILLON et Edmond FOURET, Administrateurs.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale

Confirme la nomination faite à titre provisoire par le Conseil, dans les conditions de l'article 17 des Statuts, de M. Emmanuel MONICK comme Administrateur pour six ans.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale,

Après avoir entendu le Rapport spécial des Commissaires sur les opérations visées à l'article 40 de la Loi du 24 Juillet 1867, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'est intervenue au cours de l'Exercice 1948.

SUCCURSALES
DE LA
BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SUCCURSALE DE MARSEILLE

37. COURS PIERRE-PUGET, MARSEILLE

Directeur..... M. J. RENARD.
Sous-Directeur..... M. G. BILLOD.
Fondés de Pouvoirs... MM. L. CASSAN, R. TARDEIL, R. PARRA.

SUCCURSALE D'AMSTERDAM

539. HEERENGRACHT, AMSTERDAM

Comité Consultatif.... MM. E. D. VAN WALREE, M. PAULVOÛTE JR, P. E. TEGELBERG,
BARON C. J. COLLOT D'ESCURY.
Direction..... DIRECTEUR : M. D. A. HARMENS.
DIRECTEUR-ADJOINT : M. A. DEKNATEL.
FONDÉS DE POUVOIRS : MM. H. A. EISMA, P. MULDER,
W. J. LENSING.

SUCCURSALE DE BRUXELLES

31. RUE DES COLONIES, BRUXELLES

Comité Consultatif.... MM. H. URBAN, *Président*, J. MOISE, *Vice-Président*,
A. CALLENS, JULES JADOT, H. DE TRAux DE WARDIN,
G. HANNECART,
Direction..... DIRECTEUR : M. J. LEPÈRE.
DIRECTEURS-ADJOINTS : MM. J. BLANCQUAERT, R. COLLIGNON
SOUS-DIRECTEURS : MM. J. BEAUJEAN, G. FERRAND.
FONDÉS DE POUVOIRS : MM. ALBERT BILQUIN, J. CARELS,
M. VERHOEVEN, A. FUNCK, L. THIBAUX, R. STASSART,
L. FRANKEN.

SUCCURSALE DE GENÈVE

6. RUE DE HOLLANDE, GENÈVE

Comité Consultatif.... MM. E. VIDOUDEZ, *Président*, V. GAUTIER, M. HENTSCH,
A. LOMBARD,
Direction..... DIRECTEUR : M. E. DE RHAM.
DIRECTEUR-ADJOINT : M. H. FLAMAND.
SOUS-DIRECTEUR : M. A. D'ARBIGNY.
FONDÉS DE POUVOIRS : MM. M. BIRRAUX, G. CHALIER.

